

La petite révolution de l'Académie française **Féminisation des noms de métiers : Interrogations et espoirs**

Dr. Ruba Hammoud*

(Déposé le 30 / 1 / 2022. Accepté 29 / 3 / 2022)

□ Résumé □

Comme toutes les langues vivantes, le français évolue. La féminisation des noms de métiers, de fonctions, de titres et de grades en France fait partie des évolutions notables qu'a récemment connu la langue française. "Mieux vaut tard que jamais" ; l'Académie française a, le 28 février 2019, donné son feu vert pour débloquent le recours à la féminisation des noms de certains métiers, et le légitimer. Elle a pris cette décision longtemps après les comités linguistiques semblables qui l'ont précédée pour œuvrer à mettre la féminisation en place dans certaines autres régions francophones.

Nous étudions dans cette recherche la relation étroite de cette évolution avec des facteurs linguistiques et extralinguistiques. De même, nous essayons de mettre en lumière le rôle qu'y ont joué l'Académie française et les mouvements féministes.

Mots-clés : Féminisation, évolution, linguistique, extralinguistique, sociolinguistique, psycholinguistique.

*Assistant Professor, Faculty of Arts and Humanities, Tishreen University, Lattakia, Syria
roba.hamoud@www.tishreen.edu.sy

الثورة الصغيرة التي قامت بها الأكاديمية الفرنسية تأنيث أسماء بعض المهن: تساؤلات وآمال

د. ربي حمود*

(تاريخ الإيداع 30 / 1 / 2022. قبل للنشر في 29 / 3 / 2022)

□ ملخص □

تتطور اللغة الفرنسية كما تتطور كل اللغات الحية ويعتبر تأنيث أسماء المهن والألقاب والرتب والمناصب في فرنسا واحداً من التطورات الهامة التي عرفتها اللغة الفرنسية حديثاً. "أن تصل متأخراً خير من أن لا تصل أبداً". في الثامن والعشرين من شهر شباط 2019، أعطت الأكاديمية الفرنسية الضوء الأخضر لرفع الحصار عن استخدام التأنيث في الإشارة لبعض المهن ولتسريع استخدامه، وقد أخذت هذا القرار بعد مثيلاتها من المؤسسات اللغوية العاملة في بعض المناطق الناطقة باللغة الفرنسية بزمن طويل.

ندرس في هذا البحث العلاقة الوثيقة القائمة بين هذا التطور وبعض العناصر اللغوية والخالغوية، كما نحاول الإضاءة على الدور الذي لعبته الأكاديمية الفرنسية والحركات النسوية في هذا الصدد.

الكلمات المفتاحية : تأنيث، لغوي، خالغوي، اجتماعي لغوي، نفسي لغوي.

*أستاذ مساعد ، كلية الآداب والعلوم الإنسانية، جامعة تشرين، اللاذقية، سورية roba.hamoud@www.tishreen.edu.sy

La petite révolution de l'Académie française

Féminisation des noms de métiers : Interrogations et espoirs

Objectifs de la recherche

Notre étude a deux objectifs. Au début, nous veillerons à présenter succinctement les facteurs linguistiques, socio- et psycholinguistiques qui conditionnent la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions¹ en France. Nous mettrons ensuite l'accent sur le rôle qu'a joué l'Académie française dans cette évolution ainsi que sur certains de ses aspects pour dévoiler sa portée et ses impacts sur la vie des femmes.

Méthodologie de la recherche

Pour mener à bien cette étude, nous nous sommes appuyée sur l'étude de plusieurs rapports parus dans les médias en synchronie avec la publication du rapport de l'Académie française sur la féminisation. La masse de notre corpus consiste donc en articles et rapports de journaux et de revues captés sur le vif: *Le monde*, *Libération*, *Le figaro*, *Le français aujourd'hui*, etc. Les explications et l'analyse que proposent ces rapports, de même que l'observation de certaines études linguistiques, socio- et psycholinguistiques, nous ont été nécessaires pour cerner le fonctionnement et l'importance de l'évolution en question et pour pouvoir, dans un second temps, mettre l'accent sur les espoirs qu'elle suscite.

Problématique de la recherche

Le 28 février 2019 est une date repère. L'Académie française se résout² à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions³ en France. Elle se rebranche ainsi sur l'actualité contemporaine bien qu'elle ait marqué du retard par rapport à certaines régions francophones. Tous les noms de métiers sont-ils concernés ? Quelles sont les justifications de ce retard et pourquoi est-ce que les « Immortels » ont finalement accepté cette évolution ? Dans quels espoirs est-ce que les mouvements féministes ont-ils insisté là-dessus et quels sont les bénéfices qu'ils espèrent en récolter ?

Introduction

Nous nous penchons sur l'étude d'une « petite révolution »⁴ qui s'est réalisée, le jeudi, 28 février 2019, sous la Coupole de l'Académie française. Elle a été considérée comme une action « en faveur d'une ouverture à la féminisation des noms de métiers, de fonctions, de titres et de grades. »⁵. Depuis, ce sujet a fait couler beaucoup d'encre et nous comptons l'étudier et essayer d'assimiler ses dimensions ainsi que certains de ses impacts sociétaux sur la vie des femmes en France. Notre analyse se décline en plusieurs étapes pour tenir

¹La partie la plus importante et la plus pratique du rapport de l'Académie française sur La féminisation des noms de métiers et de fonctions concerne les noms de métiers et il serait envisageable de trouver rapidement ses répercussions sur les titres, grades et fonctions.

²L'Agence France Presse, « L'Académie française se résout à la féminisation des noms de métiers », le 1^{er} mars 2019 à 1h 15. Le verbe utilisé présuppose l'attente et le changement de position.

³Sans pour autant s'intéresser aux questions de l'écriture inclusive et aux accords de participe passé.

⁴Fiona Moghaddam et Eric Chaverou, « Féminisation des noms : petite révolution à l'Académie française » une émission de France Culture diffusé le jour même de la publication du rapport de l'Académie française, à 21 :16.

⁵ Raphaëlle Rérolle, « L'Académie française se résout à la féminisation des noms de métiers », in *Le Monde*, France, publié le 28 février 2019 – mis à jour le 01 mars 2019. P.1

compte des différents aspects de la féminisation : linguistique, historique, sociologique, politique, et psychologique.

Dimension linguistique

Dans son livre intitulé *Pour les droits de la femme. Le dossier américain*, Eleanor Flexner présente les différentes étapes de l'évolution du statut social et professionnel de la femme aux États Unis de l'Amérique. Elle avance ainsi qu'en 1886, lorsque pour la première fois dans l'histoire, un grand nombre de femmes américaines ont adhéré à un syndicat, tous les noms de leurs métiers *souvent manuels*¹ ont été classés dans une liste. En traduisant de l'anglais les noms d'une vingtaine de ces métiers, le traducteur Claude Levy utilise, comme il se doit, les marques du féminin pour la plupart parmi eux : « employées, ouvrières de la chaussure, serveuses de restaurants, typographes, ouvrières des verreries, domestiques, ouvrières des textiles et de la confection, cigarières, couturières, fermières, professeurs, laveuses, horlogères, étudiantes, écrivains, [...], etc. »². Il va de soi que le genre de certains noms cités comme *typographes* et *domestiques* peut être manifesté par le déterminant : le pour le masculin, la pour le féminin. Mais cela n'empêche que deux noms des métiers cités sont désignés au masculin : professeur et écrivain.³ Cette remarque a été le déclic qui a déclenché notre présente étude.

Les deux noms en question font partie des noms communs qui « existent seulement au masculin (même si beaucoup de femmes sont concernées) ». ⁴ En effet, à l'époque de la publication du livre mentionné, et pendant longtemps après, ces noms s'utilisaient au masculin pour désigner des femmes. Nous nous sommes alors demandée: le traducteur les cite-t-il au masculin faute de leur trouver des noms féminins. Et s'il pouvait leur en trouver, pourquoi ne les a-t-il pas utilisés ?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes intéressée à quelques-uns des aspects linguistiques des genres des noms. Les réponses nous ont d'ailleurs étonnée : certains noms de métiers continuaient d'être utilisés exclusivement au masculin bien qu'il ait tout à fait possible, linguistiquement parlant, de les affecter par une variation de genre. La langue française permet en fait de différentes variations des marques de genre définies par une opposition binaire masculin vs féminin et tous les syntagmes nominaux classés comme des constituants immédiats majeurs de la phrase en français possèdent une des marques de cette opposition. Cependant, le masculin est considéré comme neutre malgré les contestations de certains linguistes qui considèrent qu'il « n'est pas neutre, il a été choisi comme genre dominant », ⁵ et générique⁶ dans la mesure où nous l'employons pour désigner des réalités abstraites non sexuées et pour former le pluriel quand il s'agit d'un groupe composé d'hommes et de femmes.

Morphologiquement, nous observons une tendance généralisée à considérer le masculin en français comme un élément non marqué par opposition au féminin marqué qui se

¹Nous le soulignons.

²Eleanor Flexner, *Pour les droits de la femme. Le dossier américain*, traduit par Claude Levy, Nouveaux horizons, Paris, 1964, p. 119.

³Il serait utile de souligner que les genres de noms ne posent pas les mêmes problèmes en anglais.

⁴Sylvie Poisson-Quinton, Reine Mimran, Michèle Mahéo-Le Coadic, *Grammaire expliquée du français, niveau intermédiaire*, CLE International, France, 2007, p. 32.

⁵Danièle Sallenave considère que le masculin n'est pas neutre. In *Midi libre* publié le 28/02/2019.

⁶L'argument du masculin générique est parfois réfuté : certains chercheurs nient en bloc son existence et *Le Guide à la féminisation* offre un examen approfondi de la question.

caractérise par « l'adjonction d'un élément au terme non marqué »¹. Un mot féminin est donc généralement considéré comme un mot masculin à la fin duquel on ajoute une ou plusieurs lettres. Cet ajout s'effectue parfois avec un redoublement de la consonne antérieure, permettant à une nouvelle syllabe de se manifester : bon, bonne.

Pour s'exprimer, le francophone peut ainsi choisir le genre des noms qu'il utilise, et ceci s'inscrit sur les signifiants de son discours. Les livres de grammaire abondent en explications des possibilités de l'inscription du genre et révèlent qu'à partir du masculin du nom s'offrent de divers moyens pour marquer le genre féminin : « 1) par le déterminant (le/la concierge) ; 2) l'adjonction d'une consonne : (chat/chatte), ou la variation de la consonne finale (veuf/veuve). [...] 3) la variation d'un suffixe (acteur/actrice) ; 4) la préfixation et/ou la suffixation d'un morphème (femme ingénieur et castor male/femelle ; 5) un changement de lexème (un cheval/une jument). »² Il reste que la dissymétrie entre l'oral et le graphique qui caractérise le français fait en sorte que la prononciation ne permet toujours pas de déterminer le genre des lexèmes car « on prononce en général moins de marques qu'on ne peut en lire. »³

Notons quand même qu'Eliane Viennot, et elle n'est pas la seule, critique ce postulat et considère que les noms, les verbes, les adjectifs et beaucoup d'adverbes « sont fondés sur des radicaux porteurs de sens, auxquels sont adjoints des suffixes qui les rangent dans une classe de mots (port- donne des noms : porte, portique, portière – objet et personne -, portier, porteur, porteuse ; des adjectifs : porteur, porteuse ; un verbe : porter, ainsi que toutes ses formes conjuguées), voire des préfixes qui modifient leur sens (comporter, déporter, rapporter, supporter ...) »⁴

Cependant, de nombreux noms communs ont un genre grammatical arbitraire dans la mesure où il est simplement imposé. Le genre de la plupart d'eux ne varie pas selon une prise en considération du sexe : un tableau, une table. Ceci reste vrai s'agissant de certains êtres animés sexués : girafe. Cela a incité certains linguistes à dire que « la langue ne reflète pas le réel : théoriquement basée sur l'opposition mâle/femelle, la dualité masculin/féminin apparaît en fait comme un système hétérogène et complexe »⁵ ; et certains autres à proposer l'attribution d'un genre à tous les lexèmes désignant l'être humain.

Dimension historique

Nous marquons pour l'instant un arrêt devant le titre du rapport de l'Académie française, révélateur dans la mesure où il nous permet de comprendre certaines dimensions du sujet abordé. Nous y découvrons l'emploi du partitif : *de métiers*, explicitant que la féminisation ne concerne pas tous les titres. En effet, à l'heure de sa publication, certains noms de métiers, manuels pour la plupart et situés en bas de la hiérarchie, sont déjà féminisés, attestés et couramment en usage comme tels ; alors que certains autres, féminisés pendant un certain temps, ont diachroniquement subi une évolution qui les a rendus caducs. À vrai dire, les Archives prouvent que la féminisation des noms de métiers relève d'une pratique ancienne qui remonte au XIV^{ème} Siècle avec l'emploi du lexème « abbesse » pour

¹Jean –Louis Chiss et autres, *Linguistique française Communication – Syntaxe – Poétique*, Hachette Supérieur, 1998, France, p. 73.

² *ibid.*, p. 74.

³ *Ibid.*, p. 73.

⁴ Eliane Viennot, « Rapport de l'Académie française sur (La féminisation des noms de métiers et de fonctions) 28 février 2019 –décryptage », p.5.

⁵Jean –Louis Chiss et autres, *op.cit.*, p. 74.

désigner Mme Hildegarde. Dans son rapport, l'Académie confirme que la féminisation « relève d'une évolution naturelle de la langue, constamment observée depuis le Moyen Age », et que la langue française acceptait à l'époque des mots comme « *inventeure, chirurgienne ou commandante* »¹; sans oublier *autrice, écrivaine, maïresse, venderesse, peintresse*, et la liste est longue. Le linguiste Cerquiglini déclare quant à lui que certains vocables référant à certains métiers de femmes sont attestés « jusqu'au XVIème siècle » et cite à titre d'exemple *autrice* qui « se construit comme actrice. Ce n'est qu'à partir du XVIIème siècle que les femmes ont été exclues d'un certain nombre de professions et reléguées à la cuisine ».² Il met ainsi l'accent sur la disparition de la féminisation des noms de métiers et la dégradation du statut des femmes dans le domaine du travail.

Nous constatons aussi que parfois la forme féminisée des noms de certains métiers existait sans être utilisée que dans le *Journal officiel*: *chevalière, officière, commandeure* s'inscrivent par exemple dans le vocabulaire de l'administration française depuis longtemps, sans être en usage. Marie-Anne Paveau trouve que « sur ce point comme sur d'autres, la langue a reculé à partir du XVIIIème siècle, époque où les normes classiques forment les possibles de la langue. »³.

Bref, bien que l'étude linguistique diachronique de ce type de lexèmes révèle des périodes pendant lesquelles les deux genres étaient couramment utilisables, les Français contemporains continuaient à ne les utiliser qu'au masculin et il fallait attendre que « La féminisation des noms de métiers entre (enfin) à l'Académie française »⁴, pour que les choses se débloquent et évoluent *officiellement*.

A la lecture de leur rapport, nous remarquons que les Académiciens français ou les « Immortels » n'ont pas établi de listes exhaustives comportant les noms qui seront féminisés tout en prétendant que l'évolution continue des places qu'occupent les femmes dans la société génère une évolution de la langue qui s'adapte presque directement aux nouveautés et que cela nécessite de laisser la décision du choix aux pratiques linguistiques. Le rapport prétend par conséquent que lorsque les Français, font fréquemment usage des noms féminisés, ceux-ci seront adoptés et inscrits dans les dictionnaires de langue française⁵. Les ajouts aux dictionnaires reflètent chaque année les avancées de l'année précédente dans tous les domaines de la vie.

L'Académie française, garante de la bonne tenue de la langue française et sa gardienne ne prône donc pas pour une féminisation standardisée et ne compte pas imposer la féminisation attestée sous peu. Elle ne légifère point. Il s'agit plutôt de dégager parmi les usages « ceux qui attestent une formation correcte et sont durablement établis »⁶.

Cependant, dans certains pays francophones comme Le Québec, La Belgique et La Suisse, toute la question du genre des lexèmes a été réglée dans les années 70 du siècle dernier et la féminisation des noms de métiers est sans problème entrée en vigueur. Depuis, « les mots *cheffe, écrivaine, ingénieure, députée* ont droit de cite sans que cela offusque

¹Voir Guillaume Lecaplain, «Féminisation des noms de métiers: que dit exactement le rapport de l'Académie ? »in *Libération*, 1 mars 2019.

²Bernard Cerquiglini, cité par Léa Lucas, « La féminisation du nom des métiers va officiellement être officiellement acceptée », in *Le Figaro*, publié le 20/2/2019.

³ Marie-Anne Paveau, « La féminisation des noms de métiers : Résistances sociales et solutions linguistiques » in *Le français aujourd'hui*, Armand Colin, 2002, n° 136, p. 122

⁴Laure Croiset, « La féminisation des noms de métiers entre (enfin) à l'Académie française », Entretien avec Dominique Bona sur Challenges, L'Actu en direct. Publié et mis à jour le 28 février 2019.

⁵Dans l'édition du Petit Larousse 2022, 170 nouvelles occurrences.

⁶Voir *Le rapport de l'Académie française*, 4/2.

quiconque ». ¹ Bernard Cerquiglini n'est pas le seul à condamner ce retard de son pays en disant : « la France était très en retard et isolée au sein de la francophonie. Ce phénomène, j'insiste, est francophone. Il montre la vitalité, le dynamisme de la langue. » ² Certains titres des articles que nous citons sous-entendent l'attente des journalistes qui emploient parfois l'adverbe enfin. Quels sont donc les facteurs qui ont bravé cette évolution en France ? La société française est-elle complètement différente de celles du Canada, de la Belgique ou de la Suisse ?

Dimension sociale

Le genre des mots, dans son acception partagée par les sciences sociales et celles du comportement, est en relation étroite avec plusieurs phénomènes liés au sexe. Certaines questions méritent d'être posées ici : « Quels sont les mécanismes linguistiques et les motivations sociales qui décident du genre des mots ? [...] Les hommes et les femmes ont-ils un rapport différent au langage ? » ³

Pour y répondre, il faut avouer que le fait linguistique que nous étudions réfère à l'influence de certaines conditions extralinguistiques sur les structures linguistiques elles-mêmes. Nous essayons de les identifier et d'observer l'effet linguistique de la féminisation sous certains aspects.

Les linguistes et sociologues sont, depuis longtemps, d'accord pour admettre l'existence de rapports entre langage et société et pour désigner le domaine du vocabulaire comme celui où s'affirment le plus facilement les répercussions qu'ont les faits sociaux sur les faits linguistiques. Une certaine co-variation du langage et du social est donc à noter. A titre d'exemple, nous rappelons, que dans le cadre des études de la communication et ses rituels, nombreux sont les chercheurs qui ont travaillé sur l'intersection de la langue et de la sociologie. En 1962 déjà, Dell Hymes et John Gumper insistent sur « l'incidence du social sur le langage » ⁴ et considèrent que le langage a une composante sociale qui influe toujours, avec ses règles et ses normes, sur le système linguistique. L'étude approfondie des thèses que ces chercheurs défendent nous permet de relier l'absence de la féminisation à « un rituel auquel doivent se conformer les participants » ⁵ de la communauté linguistique en France.

Dans la préface de *Femme, j'écris ton nom...* ⁶, Lionel Jospin, premier ministre à l'époque de la publication du livre, insiste sur la dimension sociale et idéologique de la féminisation et écrit qu'en France on aime les « querelles qui tournent autour de la langue » et que « parmi ces querelles prend place celle de la féminisation des noms de métiers, grades et fonctions ». Pour ajouter qu'« Elle véhicule nombre de résistances, pour une large part idéologiques ». ⁷ En effet, cette question faisait débat en France pendant des dizaines d'années. Certaines voix se sont levées pour s'y opposer « au nom de la grammaire, de

¹ Alain Jean-Robert, "L'Académie française se résout à la féminisation des noms de métiers", AFP, Paris, 1^{er} mars, 2019.

² Fiona Moghaddam et Eric Chaverou, op. cit.

³ Christian Baylon, *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Armand Colin, 2ème Edition, 1996, France. P. 113

⁴ Henri Boyer et John Gumper, *Sociolinguistique : territoire et objets*, delachaux et niestlé, Suisse, 1996, p.216.

⁵ Henri Boyer, Ibid., p.218

⁶ Centre national de la recherche scientifique. Institut national de la langue française, Nancy, 1999, *Femme, J'écris ton nom ...*

⁷ Ibid., p. 5

l'histoire de la langue, parfois de l'esthétique des mots », ¹ où au noms des problèmes que peut susciter l'homonymie et certains autres procédés linguistiques. Tout au long de cette période, le gouvernement de la République française créait, par des décrets, des commissions de terminologie et de néologie aptes à examiner les éléments de langue. Le pouvoir politique s'opposait alors à l'Académie française et cela a généré trois crises successives. L'Académie se considérant toujours comme la seule qualifiée de traiter des questions de langue, interdisait au gouvernement de se mêler à « ses affaires ». En ce qui concerne la féminisation, les choses sont claires : « Pour l'Académie, le gouvernement veut mettre plus d'égalité dans la langue en dénommant les hommes au masculin et les femmes au féminin, mais la véritable égalité est de dénommer les uns et les autres au genre non-marqué, donc au masculin. » ²

De même, dans l'introduction de *Femme, J'écris ton nom ...*, le comité d'études démontre l'aspect causal du retard de la féminisation en France et détermine sa complexité en précisant qu'il revient à trois faits :

« 1- La pression de la norme, en français, est telle que tout mot nouveau fait sourire, dérange ou inquiète.

2- Pour des raisons qui ne sont pas grammaticales, le féminin est souvent dépréciatif. Le couturier est un créateur alors que la couturière est une petite main. « il faut garder en mémoire qu'un substantif féminin nouveau, même parfaitement formé comme *députée* ou d'une forme déjà existante *juge* rencontre le double handicap de la néologie et de la péjoration souvent attaché au féminin.

3- La parité dans le lexique n'est pas, pour l'essentiel, une question linguistique ni même grammaticale » ³

Dimension sociologique

En plus des oppositions sociales/idéologiques, les sociologues du travail soulignent que vers la fin des années 80, l'identité féminine spécifique émerge alors que la sociologie du travail continue de raisonner à partir d'un « modèle unique de travailleur, un proto-type : (l'ouvrier – français – qualifié – mâle – adulte – de -la-grande-industrie), dont toutes les autres catégories – notamment les femmes- ne seraient que des variantes » ⁴.

Guillaume Malochet observe une évolution constante des conditions du travail et évoque que dans les conditions sociales hostiles à la présence de la femme dans l'exercice de certains travaux particuliers, trois mouvements peuvent expliquer l'importance attribuée à la féminisation des noms de métiers : « Le premier est le produit de la rencontre entre deux champs voisins, celui du travail et celui de l'éducation ». Puisque dans le domaine du travail, des inégalités entre les hommes et les femmes persistent malgré la grande réussite scolaire des femmes. Le deuxième tient « de la progressive substitution d'un paradigme à un autre au sein même de la sociologie du travail » qui s'effectue à partir de l'observation de la croissance de l'activité féminine sur le marché du travail ; et des formes d'inégalités subsistantes. Alors que « Le dernier mouvement consiste dans la diffusion en France des principes et des méthodes de la sociologie interactionniste des professions ». L'attention

¹Voir, Christian Nique, « La question de la féminisation de noms de métiers, titres, grades et fonctions. Chroniques de trente-cinq années de querelles entre le gouvernement de la République et l'Académie française (1984-2019) », Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Séance du 16 décembre, vol. 50 (2019).

²Centre national de la recherchescientifique. op.cit., p.4.

³Centre national de la recherche scientifique, Id., pp 7+8.

⁴Erbes-Seguin S., *La sociologie du travail*, Ladécouverte, Paris, 1999, p. 94.

portée à ce type de sociologie élargit « le spectre de ses investigations » de telle sorte qu'elle commence à s'occuper entre autres du processus de la féminisation, de certaines professions libérales et des cadres du travail, qu'elle a pendant longtemps négligés¹.

Plusieurs facteurs sociologiques soulignent donc l'importance de la féminisation des noms mais les classifications sémantiques « reflètent dans la langue la réalité socio-culturelle d'une manière passablement lente et partielle »², ainsi nous remarquons que la féminisation recommence lentement à être pratiquée, et de façon sélective.

Dimension psycholinguistique

L'impact du fait de refuser d'introduire les femmes au travail avec des appellations féminines est non négligeable. Cela reflète un refus de leur accorder des places dans des domaines considérés comme exclusivement masculins : militaire, juridique, spirituel, etc.

Dans le cadre de la psychologie du travail et des organisations, une étude « menée auprès de personnels militaires, examine les effets de l'exercice d'un métier dans un environnement contre-stéréotypique sur la réussite des femmes aux évaluations professionnelles, selon le taux de féminisation du métier exercé ».³ Il est clair que les femmes ne sont pas bien reçues dans le monde militaire et qu'elles peuvent l'être exclusivement en tant qu'infirmières. L'étude que nous venons de mentionner « questionne le rôle des dispositifs d'évaluation en matière d'inégalités professionnelles et la façon dont la féminisation doit être appréhendée dans les organisations traditionnellement masculines ».⁴

Les chercheurs affirment qu'à l'ombre du refus de la femme dans ces organisations, deux facteurs importants nuisent à sa carrière : d'une part la « menace du stéréotype » qui se manifeste lorsque l'individu appartient à un groupe en ayant une « mauvaise réputation », à l'instar des femmes dans le monde militaire, et qui subissent des évaluations. Elles sont considérées comme trop faibles pour y adhérer. Cela peut les conduire « à internaliser l'infériorité supposée de leur groupe en assimilant que le stéréotype est vrai pour elles-mêmes et, de la sorte, affecter leur performance. [...] Plus les individus investissent le domaine de l'évaluation et plus ils sont sensibles à la menace du stéréotype »⁵ et d'autre part, « L'effet solo », c'est-à-dire le fait d'être en infériorité numérique dans un domaine de travail. Cet effet, « lors de la passation de tests renforce la baisse des performances féminines ».⁶ Le taux de féminisation de certaines spécialités, peut refléter la difficulté à laquelle font face ces femmes espérant se construire une identité de métier dans un domaine longtemps considéré comme fermé devant elles.

Le rôle de l'Académie française

Après avoir mis en évidence le retard de la féminisation des noms de métiers en France, nous devons signaler que les décisions de l'office québécois de la langue française, et celles prises en Suisse et en Belgique, ont encouragé les Français à commencer à l'introduire timidement. Les Français en général et les journalistes en particulier

¹Guillaume Malochet, « La féminisation des métiers et des professions. Quand la sociologie du travail croise le genre », Presses de Sciences Po, 2007/1 n°14, pages 91 à 99.

²Joshua A. Fishman, *Sociolinguistique*, Labor Bruxelles-Nathan Paris, 1971, Belgique, p. 115.

³A. Delicourt et A. Le Blanc, « Féminisation des professions : effet de la représentativité des femmes sur la réussite aux évaluations professionnelles », in *Psychologie du travail et des organisations*, juin, 2016.p. 123

⁴A. Delicourt et A. Le Blanc *Ibid.*, p.123

⁵*Ibid.*, p. 125.

⁶*Ibid.*, p. 126

l'utilisaient alors et dans tous les domaines. Seulement, toute évolution de la langue française en France doit avoir l'accord de l'Académie française!

Personne ne peut méconnaître que l'Académie française, elle-même, ne voulant rien imposer après sa petite révolution, interdisait et pendant longtemps l'emploi du féminin pour désigner certains métiers. Elle s'opposait avec virulence pendant plus de trente ans à cette évolution et considérait que ce changement nuit à l'esthétique de la langue française et qu'il va à l'encontre des désirs des femmes elles-mêmes. Dans un texte publié en 2014, elle stipulait par exemple qu'elle rejetait « un esprit de système qui tend à imposer, parfois contre le vœu des intéressées, des formes telles que professeure, recteure [...] qui sont contraires aux règles de dérivation et constituent de véritables barbarismes. »¹ De même, le rapport centré sur la féminisation note que les femmes du barreau « répugnent encore très largement à être appelées « avocates » »² et laisse entendre que l'Académie essaie de les protéger face aux problèmes que la féminisation risque d'engendrer.

Les témoignages affluent dès que nous entreprenons à cerner le rôle que l'Académie française a joué dans le processus de la féminisation : « C'est un souci constant de l'Académie de renforcer les pouvoirs du masculin dans la langue. Avec l'idée qu'il y a des métiers faits pour les hommes, il y a des pouvoirs des hommes auxquels les femmes ne peuvent pas accéder ».³ Certains chercheurs ironisent et contestent même violemment les thèses que défendait l'Académie qui, selon eux, « croit toujours que les noms naissent masculins, et qu'il faut ensuite les opérer pour les rendre féminins. C'est toujours l'idée d'Eve tirée de la côte d'Adam ».⁴ Ils commentent des expressions problématiques telle que que *Le ministre est enceinte* et insistent sur le fait que « le masculin n'est pas neutre ; il a été choisi comme genre dominant ».⁵

Pire encore, nombreux sont les chercheurs qui considèrent que derrière le refus de la féminisation de certains noms de métiers se cache la volonté d'interdire l'évolution de la femme dans le marché du travail. Ils soulignent que « La langue française a tendance à féminiser faiblement ou pas les noms des métiers (la remarque peut être étendue aux noms de fonctions) placés au sommet de l'échelle sociale. »⁶, et que « les noms de métiers qui sont les plus difficiles à trancher sont en général ceux qui sont associés à de hautes responsabilités ».⁷

Face à l'évolution adoptée ailleurs, « l'institution du Quai de Conti a résisté bec et ongles à cette vague de féminisation venue de la francophonie ».⁸ Bref, « l'Académie française, l'autorité linguistique du français hexagonal est reconnue pour sa réticence quant à la féminisation, alors que l'office québécois de la langue française encourage la

¹AFP, « L'Académie française prête à accepter la féminisation des noms de métiers » in *L'express*, publié le 21 février, 2019.

²Guillaume Lecaplain, « Féminisation des noms de métiers : que dit exactement le rapport de l'Académie ? », in *Libération*, 1 mars 2019.

³ Eliane Viennot, dans une interview accordée à France Culture, avec Fiona Moghadam et Eric Chaverou, « féminisation des noms : petite révolution à l'Académie française ». le 28/02/2019 (mis à jour à 21 :16)

⁴Eliane Viennot, décyptage, op. cit., p. 5 .

⁵Danièle Sallenave cité in: *Midi libre*, publié le 28/02/2019, à 13 :22. « féminisation des noms de métiers : l'Académie française donne son avis », p. 2.

⁶ Dominique Bona, cité par Guillaume Lecaplain, in *Libération*, op. cit.

⁷Laure Croiset, « La féminisation des noms de métiers entre (enfin) à l'Académie française », in *Challenges*, l'Actu en direct, publié le 28/02/2019 à 16h28, mis à jour le 28/02/2019 à 19h28.

⁸ in *Midi libre*, Ibid., p.3

féminisation ». ¹ Cela peut mettre en lumière certains aspects causals de la question que nous avons abordée. Pour *défendre* la langue française en France, et pour rester sa seule représentante, l'Académie française a freiné son évolution et a tenté de défendre sa position en usant des arguments fort discutables. Nous pourrions ainsi dire qu'au lieu de parler d'une petite révolution pour décrire sa nouvelle position, il serait préférable de parler d'une prise tardive de conscience ou d'un mea-culpa.

Les mouvements féministes

Pour bien cerner le sujet et comprendre pourquoi les mouvements féministes en France ont longtemps œuvré pour atteindre « le but », qui est la féminisation des noms de métiers, il faut tenir compte de toutes ses dimensions et surtout celles socio- et psycholinguistiques. En effet, la féminisation de noms de métiers permet aux femmes d'avoir un rôle plus visible ou attesté dans la vie professionnelle, en vue d'avoir une égalité de chances à travers l'égalité hommes-femmes. « On fait souvent remarquer; implicitement ou explicitement, que la féminisation est conditionnée par les types de métiers plutôt que par les types de noms » ².

Certaines femmes ne sont certes pas gênées de la non féminisation des noms de leurs métiers : « Hélène Carrère d'Encausse insiste pour se faire nommer « madame le secrétaire perpétuel » ³, mais cela n'est pas le cas de toutes les femmes. Elles ont lutté pour atteindre ce changement symbolique en France.

Danièle Linhart, sociologue du travail au CNRS ne cache pas sa satisfaction et commente la décision de l'Académie française en disant que : « cela reflète une prise de conscience et une évolution pour la société » et elle ajoute que cela permettra aux femmes « d'apparaître pour ce qu'elles sont en n'étant plus obligées de se bricoler un nom de métier ou de se cacher derrière une identité masculine. » ⁴ Bref, les féministes étaient à la recherche « d'une politique linguistique visant à faire évoluer les substantifs désignant des métiers vers des formes féminisées de façon à rendre plus visible le rôle des femmes dans la vie publique et professionnelle » ⁵.

Les femmes ont très bien saisi la relation étroite entre la langue et la culture, et elles savent que les réalités, des plus simples aux plus complexes du monde risquent d'être ignorées quand elles ne sont pas dénommées. Il s'agit des connaissances philosophiques les plus élémentaires. Proclamer la féminisation des noms de métiers n'a pas eu lieu pour que certaines femmes se montrent différentes ou à la mode ou pour atteindre des prestiges personnels, mais pour défendre l'existence de la femme et son rôle social.

Heureusement, l'identité linguistique, tout comme : « l'identité sociale d'un sujet n'est pas une constante définitive, elle se définit et se redéfinit en communication et par les effets de la communication sur la vie des gens » ⁶.

L'évolution que nous avons étudiée peut être le premier pas qui permettra aux femmes de réaliser certains objectifs dans le cadre de l'égalité femmes-hommes et de compter sur la

¹ Alexandra DUPUY et Benoit LATULIPPE, « La féminisation des noms de métiers et de titres de fonctions sur Twitter », Université du Québec à Montréal, Montréal, 2018, p.20.

² ItsukoFujimura, « La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001) », in OpenEdition. Mots. Les langages du politique, 78/2005.

³ AFP, « L'Académie française prête à accepter la féminisation des noms de métiers », in *L'Express*, publié le 21/02/2019 à 13 :24, mis à jour à 13 :24.

⁴ Lea Lucas, dans un entretien accordé à Le Figaro et publié le 20/02/2019 à 17 :44, mis à jour le 21/02/2019 à 19 :11.

⁵ Définition de la féminisation des noms de métiers dans Wikipédia 2019.

⁶ Henri Boyer, op.cit., p. 219.

langue pour pouvoir changer certains éléments culturels de la société. Cela conduit à eur permettre de se nommer: Mme la ministre, la juge ou la présidente. Les accepter en tant que doctoresse, écrivaine. Oser penser et parler, par exemple, d'une *Matrimoine*, non pas pour féminiser le *Patrimoine*, mais pour montrer la manière dont les femmes peuvent construire et aborder l'héritage culturel. Réclamer que l'expression parlant des « droits de l'homme » soit remplacée par les « droits humains ». Pourquoi pas ?

Conclusion

Notre recherche nous a démontré l'importance d'une évolution notable qu'a récemment connu la langue française, et que l'Académie française a permis de réaliser officiellement en France. En somme, nous avons essayé de mettre en lumière ses dimensions linguistique, historique, sociologique, politique, et psychologique, de même que les raisons pour lesquelles elle a été en retard dans l'hexagone par rapport à certaines autres régions francophones. Les résultats de notre recherche nous ont permis de voir qu'il y a une différence entre ce que l'Académie française prétend être et ce qu'elle serait en réalité d'après les féministes. Cependant, rien n'interdit aux mouvements féministes de saisir l'opportunité pour évoluer ou de faire évoluer le statut de la femme sur le marché du travail.

Il serait intéressant de faire dans l'avenir une études supplémentaire de la féminisation des nom de métiers, pour observer les diverses réactions vis-à-vis de son application en France.

Bibliographie

- Agence France-Presse, « L'Académie française se résout à la féminisation des noms de métiers », Le 1^{er} mars 2019 à 1h 15.
- Agence France-Presse, « L'Académie française prête à accepter la féminisation des noms de métiers », in *L'Express*, publié le 21/02/2019 à 13 :24, mis à jour à 13 :24.
- Baylon Christian, *Sociolinguistique. Société, langue et discours*, Armand Colin, 2ème Edition, 1996, France.
- Bona Dominique, cité par Guillaume Lecaplain, in *Libération* 1 mars 2019.
- Boyer Henri et John Gumper , *Sociolinguistique : territoire et objets*, delachaux et niestlé, Suisse, 1996.
- Centre national de la recherche scientifique. Institut national de la langue française, *Femme, J'écris ton nom ...* Nancy, 1999.
- Cerquiglini Bernard, cité par Léa Lucas, « La féminisation du nom des métiers va officiellement être officiellement acceptée », in *Le Figaro*, publié le 20/2/2019.
- Chiss Jean –Louis et autres, *Linguistique française Communication – Syntaxe – Poétique*, Hachette Supérieur, 1998, France.
- Croiset Laure, « La féminisation des noms de métiers entre (enfin) à l'Académie française », in *Challenges*, l'Actu en direct, publié le 28/02/2019 à 16h28, mis à jour le 28/02/2019 à 19h28.
- Delicourt A. et A. Le Blanc, « Féminisation des professions : effet de la représentativité des femmes sur la réussite aux évaluations professionnelles », in *Psychologie du travail et des organisations*, juin, 2016.
- DUPUY Alexandra et Benoit LATULIPPE, « La féminisation des noms de métiers et de titres de fonctions sur Twitter », Université du Québec à Montréal, Montréal, 2018.
- Erbes-Seguin S., *La sociologie du travail*, La découverte, Paris, 1999.
- Fishman Joshua A., *Sociolinguistique*, Labor Bruxelles-Nathan Paris, 1971, Belgique.

- Flexner Eleanor, *Pour les droits de la femme. Le dossier américain*, traduit par Claude Levy, Nouveaux horizons, Paris, 1964, p. 119.
- France Culture, émission, « Féminisation des noms : petite révolution à l'Académie française », titre.
- Itsuko Fujimura, « La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001) », in Open Edition. Mots. Les langages du politique, 78/2005.
- Jean-Robert Alain, “L'Académie française se résout à la féminisation des noms de métiers”, AFP, Paris, 1^{er} mars, 2019.
- Lecaplain Guillaume, “Féminisation des noms de métiers: que dit exactement le rapport de l'Académie ? » , in *Libération*, 1 mars 2019.
- Lucas Léa, entretien accordé à *Le Figaro*, réalisé et publié le 20/02/2019 à 17 :44, mis à jour le 21/02/a 19 :11.
- Malochet Guillaume, « La féminisation des métiers et des professions. Quand la sociologie du travail croise le genre », Presses de Sciences Po., 2007/1 n°14, pages 91 à 99.
- Moghaddam Fiona et Eric Chaverou à 21 :16, « Féminisation des noms : petite révolution à l'Académie française » une émission de France Culture diffusé le jour même de la publication du rapport de l'Académie française.
- Nique Christian, « La question de la féminisation de noms de métiers, titres, grades et fonctions. Chroniques de trente-cinq années de querelles entre le gouvernement de la République et l'Académie française (1984-2019) », Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, Séance du 16 décembre, vol. 50 (2019).
- Paveau Marie-Anne, « La féminisation des noms de métiers : Résistances sociales et solutions linguistiques » in *Le français aujourd'hui*, Armand Colin, 2002, n° 136,
- Poisson-Quinton Sylvie, Reine Mimran, Michèle Mahéo-Le Coadic, *Grammaire expliquée du français, niveau intermédiaire*, CLE International, France, 2007.
- *Rapport de l'Académie française*.
- Rérolle Raphaëlle, “L'Académie française se résout à la féminisation des noms de métiers », in *Le Monde*, France, publié le 28 février 2019 – mis à jour le 01 mars 2019.
- Sallenave Danièle, « féminisation des noms de métiers : l'Académie française donne son avis », In *Midi libre* publié le 28/02/2019, à 13 :22.
- Viennot Eliane, “Rapport de l'Académie française sur (La féminisation des noms de métiers et de fonctions) 28 février 2019 – décryptage », Publié et mis à jour le 28 février 2019.
- Wikipédia 2019.